



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS
SÉANCE DU 06 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le six janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le trente décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, M. ROBERT Bruno, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

Étaient excusés :

Mme Céline HUBERT a donné procuration M. Samuel LOREAU ;
Mme Estelle MAROLLEAU a donné procuration à M. Arnaud GUEUDET ;
M. Jérôme MAURIER a donné procuration à Mme Tiphaine FURIC ;
M. Patrick PISCIONE a donné procuration à Mme Estelle PELLETIER ;
Madame Caroline DESNOS, excusée ;
Mme Mélanie GROSBOIS excusée ;
Mme Muriel NOIROT excusée ;
M. Sylvain PERRAULT excusé.
M. Bruno ROBERT excusé.

Secrétaire de séance : Mme Émeline STEINIRGER

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents.....20
Nombre de suffrages exprimés..... 24
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2025-01-01 / Débat d'orientation budgétaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2312-1), la commune est tenue d'élaborer un **rapport sur les orientations budgétaires**. Ce rapport doit comporter :

- Une présentation des orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement ainsi qu'en investissement ;
- Une présentation des engagements pluriannuels envisagés ;
- Des informations relatives à la structure et à la gestion de la dette ;
- Des informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel et à la durée effective du travail au sein de la collectivité.

Ce rapport doit donner lieu à un débat au conseil municipal dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Ouï le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **De prendre acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2025,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre
Le Lion d'Angers, 06 janvier 2025.

Le Maire,
Étienne GLÉMOT

Le secrétaire de séance,
Émeline STEINIRGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet le :

Débat d'Orientation Budgétaire

Exercice 2025

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2024

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

1 SYNTHÈSE - EXERCICE 2024 (budget principal)

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250106-2025-01-01-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025



Taux d'épargne brute	Moyenne 2020-2023	Résultat prov. 2024
Recettes réelles hors 775, 776 & chap. 78 [A]	3 848 283 €	4 356 000 €
Dépenses réelles hors 675, 676 & chap. 68 [B]	2 354 624 €	3 267 000 €
Épargne brute [C=A-B]	1 493 659 €	1 089 000 €
Taux d'épargne brute [D=C/A]	38,8 %	25,0 %

Résultat prévisionnel 2024 Section d'investissement		Résultat prévisionnel 2024 Section de fonctionnement	
Recettes réelles et d'ordre	+ 4 079 000,00 €	Recettes réelles et d'ordre	+ 4 633 000,00 €
Dépenses réelles et d'ordre	- 2 064 000,00 €	Dépenses réelles et d'ordre	- 3 760 000,00 €
<i>Résultat de l'exercice 2024</i>	<i>+ 2 015 000,00 €</i>	<i>Résultat de l'exercice 2024</i>	<i>+ 873 000,00 €</i>
<i>RAR 2024 reporté en 2025 (recettes)</i>	<i>+ 611 000,00 €</i>		
<i>RAR 2024 reporté en 2025 (dépenses)</i>	<i>- 382 000,00 €</i>		
Résultat reporté de 2023	- 2 776 001,76 €	Résultat reporté de 2023	+ 0,00 €
Résultat cumulé de la section	- 761 001,76 €	Résultat cumulé de la section	+ 873 000,00 €
<i>Résultat avec Restes à Réaliser</i>	<i>- 532 001,76 €</i>		

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

Recettes de fonctionnement	Résultat provisoire 2024	Projection 2025
Produits des domaines, services et ventes [chap. 70]	120 000,00 €	102 000,00 €
Impôts et taxes, y compris fiscalité locale [chap. 73]	2 357 000,00 €	2 320 000,00 €
Dotations et participations [chap. 74]	1 728 000,00 €	2 168 000,00 €
Autres produits de gestion courante [chap. 75]	151 000,00 €	106 000,00 €
Produits spécifiques [chap. 77]	114 000,00 €	0,00 €
<i>Sous-total recettes réelles de fonctionnement</i>	4 470 000,00 €	4 696 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	163 000,00 €	160 000,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 633 000,00 €	4 856 000,00 €
Résultat reporté de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES CUMULÉES DE FONCTIONNEMENT	4 633 000,00 €	4 856 000,00 €

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2 320
K€

1^{er} poste de recettes réelles :

les impôts et taxes

Taxes foncières, taxe d'habitation, FPIC, droits de mutation à titre onéreux, reversement du produit des jeux hippiques, etc.

- **Évolution par rapport au résultat 2024 :**
stable (augmentation des bases TF à 1% en volume et 1,5% en valeur, prévision prudente des DMTO)

2 168
K€

2nd poste de recettes réelles :

les dotations et participations

Dotation globale de fonctionnement, allocations compensatrices, etc.

- **Évolution par rapport au résultat 2024 :**
en hausse (rattrapage de l'erreur de versement des allocations compensatrices de 2024)

208
K€

3^{ème} poste de recettes réelles :

les produits des services, revenus du domaines

Redevances perçues par la commune (concessions de cimetière, occupation du domaine public, etc.), locations du bâti, remboursement de personnel mis à disposition, etc.

- **Évolution par rapport au résultat 2024 :** **en baisse** (excédent de lotissement, rattrapage facturations loyers antennes et 1,5 année d'occupation des salles de sports par les collègues en 2024)

2.1 IMPOTS ET TAXES

Il sera proposé de maintenir les taux communaux en 2025 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (40,18%), ainsi que pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (35,43%) et pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (12,70%).

Il sera proposé de réinstaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants (12,70%), qui sera ainsi effective en 2026

Ressources de fiscalité directe locale	Taux 2025	Projection 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	40,18%	2 460 000 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35,43%	152 500 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12,70%	33 000 €
Taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00%	0 €

2.1 IMPOTS ET TAXES

La commune perçoit également des **allocations compensatrices de pertes de ressources** liées à des mesures d'exemption et d'abattements décidées par l'État.

Synthèse des ressources fiscales	Recettes 2024	Projection 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 400 000 €	2 460 000 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	150 500 €	152 000 €
<i>Contribution coefficient correcteur</i>	- 510 230 €	- 525 000 €
Taxe d'habitation résidence secondaire	32 500 €	33 000 €
Allocations compensatrices	198 822 €	650 000 €
TOTAL	2 271 592 €	2 770 000 €

2.1 IMPOTS ET TAXES

La commune du Lion d'Angers est bénéficiaire du **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**. Elle perçoit également les **droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** issus de son territoire (taxes imposées lors de la vente d'un bien immobilier) ainsi qu'un **versement du prélèvement l'Etat sur le produit brut des jeux hippiques**.

Autres ressources	Recettes 2024	Projection 2025
FPIC	42 676 €	42 000 €
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	180 599 €	110 000 €
Versement produit brut jeux hippiques	40 413 €	39 000 €
TOTAL	236 734 €	191 000 €

2.2 DOTATIONS

S'agissant des **dotations**, la **dotation globale de fonctionnement (DGF)** constitue la principale dotation de l'État à la commune du Lion d'Angers ; cette dernière est l'agrégation de différentes composantes.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)	Recettes 2024	Projection 2025
Dotation forfaitaire (DF)	536 012 €	536 000 €
Dotation de solidarité rurale « bourg-centre » (DSR BC)	481 310 €	485 000 €
Dotation de solidarité rurale « péréquation » (DSR P)	146 772 €	148 000 €
Dotation de solidarité rurale « cible » (DSR C)	217 832 €	217 000 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	91 093 €	91 000 €
TOTAL	1 473 019 €	1 477 000 €

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

3.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

3 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

Dépenses de fonctionnement	Résultat provisoire 2024	Projection 2025
Achats [chap. 60]	368 000,00 €	400 000,00 €
Services extérieurs [chap. 61 & 62]	619 000,00 €	570 000,00 €
Impôts et taxes [chap. 63]	16 000,00 €	17 000,00 €
Atténuations de produits [chap. 014]	1 480 000,00 €	1 585 000,00 €
Charges de gestion courante [chap. 65]	652 000,00 €	650 000,00 €
Charges financières [chap. 66], spécifiques [chap. 67] et dotations [chap. 68]	134 000,00 €	44 000,00 €
<i>Sous-total dépenses réelles de fonctionnement</i>	3 269 000,00 €	3 266 000,00 €
Virement à la section d'investissement		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	491 000,00 €	490 000,00 €
TOTAL DEPENSES RÉELLES ET D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 760 000,00 €	3 756 000,00 €

3 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

1 550
K €

1^{er} poste de dépenses réelles :
les atténuations de produits

Attribution de compensation versée à la CCVHA, incluant pour une large part les frais lié au personnel municipal (cf. point 6).

➤ **Évolution par rapport au résultat 2024 :**
hausse (charges de personnel & services mutualisés).

570
K €

3^{ème} poste de dépenses réelles :
les services extérieurs

Prestations liées aux festivités de la flamme olympique, Prestations d'entretien (cimetière, haies...), contrats de maintenance et d'entretien, location de matériel et de locaux, charges locatives, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2024 :**
baisse (pas d'évènements majeurs).

650
K €

2nd poste de dépenses réelles :
les charges de gestion courante

Subventions versées aux écoles privées, à Récréa'lion, au SIEMML (travaux 2008-2011), aux associations, indemnités et frais des élus, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2024 :**
stable

400
K €

4^{ème} poste de dépenses réelles :
les achats

Factures d'électricité, de gaz et d'eau des bâtiments et installations communales, achat de carburant, petit matériel, fournitures, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2024 :**
hausse (provision coût de l'énergie).

3.1 L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'Attribution de Compensation pour la section de fonctionnement se décompose comme suit :

Attribution de compensation / fonctionnement	Exercice 2024	Projection 2025
(1) AC dite historique au 1 ^{er} janvier 2017	197 151 €	197 000 €
(2) Charges transférées à compter de 2017	- 62 524 €	- 63 000 €
(3) Reversements de fiscalité	240 378 €	240 000 €
(4) Refacturation des services mutualisés	- 1 871 769 €	- 2 013 000 €
(5) Régularisations de l'exercice précédent	16 254 €	57 000 €
TOTAL	- 1 480 510 €	- 1 582 000 €

3.1 L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'ensemble des services mutualisés sont refacturés par la CCVHA à la commune du Lion d'Angers via l'attribution de compensation (AC).

Refacturation des services mutualisés par la CCVHA à la commune du Lion d'Angers

	Exercice 2024	Projection 2025
Frais de personnel de la commune du Lion d'Angers	1 786 305 €	1 887 500 €
Frais acquisition et nettoyage des EPI et vêtements	4 115 €	4 000 €
Prestations et services des services communs	79 632 €	119 500 €
Services de gestion de la dette	1 717 €	2 000 €
TOTAL	1 871 769 €	2 013 000 €

3.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des frais liés au personnel municipal (rémunérations, charges sociales, cotisations assurances, médecine du travail...) **sont refacturés par la Communauté de communes auprès de la commune, via l'attribution de compensation (AC).**

Au 1^{er} janvier 2025, la commune du Lion d'Angers compte **43 emplois permanents** (dont 1 en catégorie A, 5 en catégorie B et 37 en catégorie C), pour un total de 40,1 ETP, pourvus à hauteur de 37,14 ETP.

S'y ajoutent des emplois non permanents (saisonniers, apprentis) et des mises à disposition estimés à environ 2,3 équivalent temps plein (ETP).

Les frais de personnel pour l'année 2024 sont de 1 729 541 €.

3.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Agent	Coût 2024	Prévisions 2025		
	Total coût agents sur l'année	TOTAL DEPENSES AGENT SUR L'ANNEE	TOTAL RECETTES AGENT SUR L'ANNEE	Total coût agent sur l'année

ADMINISTRATIF	588 518,94 €	572 815,88 €	0,00 €	572 815,88 €
ACTION SOCIALE	57 346,36 €	76 950,83 €	0,00 €	76 950,83 €
SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	242 903,14 €	240 755,02 €	0,00 €	240 755,02 €
TECHNIQUE	829 840,24 €	885 418,70 €	0,00 €	885 418,70 €

Provision maladie / absences		30 000,00 €		30 000,00 €
Medecine travail	5 911,82 €	6 000,00 €		6 000,00 €
Assurance statutaire	7 326,40 €	78 000,00 €		78 000,00 €
FNCSFT	-2 305,00 €		2 500,00 €	-2 500,00 €

1 729 541,89 €	1 889 940,43 €	2 500,00 €	1 887 440,43 €
-----------------------	-----------------------	-------------------	-----------------------

3.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le montant de la rémunération chargée du personnel municipal est projeté pour l'exercice 2025 à 1 887 500 € (contre 1 729 541 € en 2024), soit une hausse nette de 158 000 €, s'expliquant pour la partie des hausses principalement par :

- Double année d'assurance statutaire en 2025 (+ 70 000 €, facturation trop tardive en 2024)
- Effet GVT (glissement vieillesse technicité, + 60 000 €)
- Recrutement aux services technique (+ 45 000 €, responsable Espaces Verts en avril, apprenti en septembre) et à l'action sociale (+ 15 000 €, poste à définir, septembre)
- Recrutement des agents recenseurs (+ 20 000 €)

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Évolution du taux d'épargne brute	Moyenne 2020-2023	Résultat prov. 2024	Projection 2025
Recettes réelles hors 775, 776 & chap. 78 [A]	3 848 283 €	4 356 000 €	4 696 000 €
Dépenses réelles hors 675, 676 & chap. 68 [B]	2 354 624 €	3 267 000 €	3 263 000 €
Épargne brute [C=A-B]	1 493 659 €	1 089 000 €	1 433 000 €
Taux d'épargne brute [D=C/A]	38,8%	25,0%	30,5 %

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

Recettes d'investissement	Résultat provisoire 2024	Restes à réaliser pour 2025
Hors opération	2 438 000,00 €	400 000,00 €
<i>Dont produits de cession</i>	0,00 €	400 000,00 €
<i>Dont FCTVA</i>	327 000,00 €	0,00 €
<i>Dont taxe d'aménagement</i>	25 000,00 €	0,00 €
<i>Dont excédents de fonctionnement 2023</i>	2 054 000,00 €	0,00 €
<i>Dont reprise pour erreur affectation budgétaires N-1 & N-2</i>	32 000,00 €	
Matériel	2 500,00 €	0,00 €
Communication	0,00 €	32 000,00 €
22_Camping – bâtiment & voirie	0,00 €	15 000,00 €
22_Rue du Courgeon	30 500,00 €	
22_Rénovation église	17 500,00 €	0,00 €
22_Groupe scolaire Edmond Girard	722 500,00 €	100 000,00 €
22_Terrain synthétique	25 000,00 €	20 000,00 €
24_Eglise Andigné	0,00 €	44 000,00 €
<i>Sous-total recettes réelles d'investissement</i>	3 236 000,00€	611 000,00 €

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

Recettes d'investissement	Résultat provisoire 2024	Restes à réaliser pour 2025
Sous-total recettes réelles d'investissement	3 236 000,00 €	611 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	491 000,00 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	352 000,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 079 000,00 €	611 000,00 €
TOTAL RECETTES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT	4 690 000,00 €	

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

Recettes d'investissement	Restes à réaliser de 2024	Prop. nouvelles pour 2025
Hors opération	400 000,00 €	2 078 000,00 €
<i>Dont FCTVA</i>		80 000,00 €
<i>Dont taxe d'aménagement</i>		25 000,00 €
<i>Dont excédents de fonctionnement 2024</i>		873 000,00 €
<i>Dont cession de biens</i>	400 000,00 €	
<i>Dont virement prévisionnel de la section de fonctionnement 2025</i>		1 100 000,00 €
Communication	32 000,00 €	
22_Camping – bâtiment & voirie	15 000,00 €	
22_Groupe scolaire Edmond Girard	100 000,00 €	
22_Terrain synthétique	20 000,00 €	
24_Couverture église Andigné	44 000,00 €	
24_Vidéoprotection route de Thorigné et Château Gontier		
24_Orgue église Lion d'Angers		
<i>Sous-total recettes réelles d'investissement</i>	611 000,00 €	2 078 000,00 €

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250106-2025-01-01-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025



Recettes d'investissement	Restes à réaliser de 2024	Prop. nouvelles pour 2025
Sous-total recettes réelles d'investissement	611 000,00 €	2 078 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	490 000,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	350 000,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	611 000,00 €	2 918 000,00 €
TOTAL RECETTES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT	3 529 000,00 €	

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250106-2025-01-01-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025



Dépenses d'investissement	Résultat provisoire 2024	Restes à réaliser pour 2025
Emprunts et dettes assimilées	274 500,00 €	0,00 €
Hors opération	62 500,00 €	0,00 €
Bâtiments communaux	80 500,00 €	1 500,00 €
Matériel	113 500,00 €	30 000,00 €
Urbanisme	26 000,00 €	15 000,00 €
Voirie	54 500,00 €	30 000,00 €
22_Camping – bâtiment & voirie	396 000,00 €	60 000,00 €
22_Rue du Courgeon	165 000,00 €	8 000,00 €
22_Rénovation église	500,00 €	45 500,00 €
22_Groupe scolaire Edmond Girard	254 500,00 €	5 000,00 €
22_Local sportif Vélo	31 500,00 €	12 000,00 €
22_Local Solidarité	1 000,00 €	4 000,00 €
24_Eglise Andigné	37 000,00 €	145 000,00 €
24_Trésorerie	52 500,00 €	0,00 €
24_Orgue Eglise LDA	0,00 €	26 000,00 €
Sous-total dépenses réelles d'investissement	1 549 500,00 €	382 000,00 €

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250106-2025-01-01-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025



Dépenses d'investissement	Résultat provisoire 2024	Restes à réaliser pour 2025
Sous-total dépenses réelles d'investissement	1 549 500,00 €	382 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	162 500,00 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	352 000,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 064 000,00 €	382 000,00 €
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT	2 446 000,00 €	

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser de 2024	Propositions nouvelles pour 2025
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	255 000,00 €
Hors opération	0,00 €	100 000,00 €
Bâtiments communaux	1 500,00 €	
Matériel	30 000,00 €	
Urbanisme	15 000,00 €	
Voirie	30 000,00 €	
22_Camping – bâtiment & voirie	60 000,00 €	
22_Rue du Courgeon	8 000,00 €	
22_Rénovation église	45 500,00 €	
22_Groupe scolaire Edmond Girard	5 000,00 €	
22_Local sportif Vélo	12 000,00 €	
22_Local Solidarité	4 000,00 €	
24_Eglise Andigné	145 000,00 €	
24_Orgue Eglise LDA	0,00 €	
Sous-total dépenses réelles d'investissement	382 000,00 €	355 000,00 €

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250106-2025-01-01-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025



Dépenses d'investissement	Restes à réaliser de 2024	Propositions nouvelles pour 2025
Sous-total dépenses réelles d'investissement	382 000,00 €	355 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	160 000,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	350 000,00 €
TOTAL DEPENSES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	382 000,00 €	865 000,00 €
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT	1 247 000,00 €	

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20250106-2025-01-01-DE
Date de télétransmission : 09/01/2025
Date de réception préfecture : 09/01/2025



Excédent d'investissement	Montant
Recettes cumulées d'investissement 2025	3 529 000,00 €
Dépenses cumulées d'investissement 2025 déjà engagées	1 247 000,00 €
Report du déficit d'investissement 2024	761 000,00 €
TOTAL EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2025 A RÉPARTIR	1 521 000,00 €

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

7 STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

Évolution de la capacité de désendettement [Budget principal]	Encours de dette au 31/12	Epargne brute	Capacité de désendettement
Année 2020	1 424 660 €	1 508 215 €	0,9 année
Année 2021	1 212 403 €	1 750 668 €	0,7 année
Année 2022	1 969 472 €	1 493 669 €	1,3 année
Année 2023	1 696 755 €	1 253 776 €	1,3 année
Année 2024	1 422 030 €	1 089 000 €	1,3 année
Année 2025	1 168 875 €	1 433 000 €	0,8 année